



## Lettre ouverte aux candidates et aux candidats aux élections législatives des 12 et 19 juin 2022 dans les trois circonscriptions du département de l'Orne

Depuis 2010, 40 méthaniseurs ont été implantés dans l'Orne, auxquels s'ajouteront bientôt 26 autres qui sont actuellement à différents stades : en construction, projets autorisés ou en cours d'instruction. L'objectif affiché est de construire un méthaniseur tous les 8 km à l'horizon 2030, mais la densité sera bien plus importante dans les secteurs traversés par des gazoducs.

Nos associations et le Collectif Scientifique National Méthanisation raisonnable (CSNM) n'ont pas cessé d'alerter les pouvoirs publics et d'informer les citoyens sur les nuisances, les dangers et les dérives de ces installations :

- **menace pour la ressource en eau** : pollution des eaux souterraines et des cours d'eau et augmentation de la consommation liée au fonctionnement des méthaniseurs et à l'irrigation des cultures qu'ils engloutissent, alors que les sécheresses deviennent et deviendront encore plus longues et fréquentes ;
- **fuites de méthane** qui ne sont pas contrôlées et qui suffisent, à elles seules, à attribuer à la méthanisation un bilan d'émissions de gaz à effet de serre négatif ;
- **épandage sur les terres agricoles du digestat** (dont nous contestons, avec des scientifiques indépendants, l'intérêt agronomique), impliquant des risques de pollution de l'eau et des sols avec des produits chimiques, des bactéries ou des micro plastiques ainsi qu'une baisse de la fertilité des sols ;
- **déplacement massif d'intrants par camions** en provenance de plusieurs départements, avec comme conséquences la pollution de l'air, la dégradation des routes et du cadre de vie ;
- **utilisation de terres et de denrées agricoles** qu'il est impératif de réserver exclusivement à l'alimentation, surtout dans cette période où la sécurité alimentaire mondiale est menacée ;
- **danger pour le milieu naturel** (artificialisation des terres, destruction de zones humides ...) et pour **les espèces sauvages** qui habitent les terres dédiées à la production des cultures dites « intermédiaires » et dans les prairies fauchées pour nourrir les méthaniseurs ;
- **spéculation sur les prix des fourrages et autres maïs et sur le foncier agricole** (accaparement de terres par les méthaniseurs), mettant en danger l'agriculture paysanne ;
- **transformation des agriculteurs en « énergiiculteurs »**, empêchant à terme l'installation de nouveaux paysans cherchant à vivre seulement de la production d'aliments ;
- **encouragement de l'élevage intensif, en bâtiment à l'année**, problématique du point de vue écologique et sanitaire ainsi qu'en termes du bien-être animal ;

- **destruction irrémédiable des paysages ruraux** par l'industrialisation de la campagne ornaise, vouée à devenir l'arrière-cour malodorante de la smart-city, la ville soit disant « intelligente » dont rêvent les technocrates ;
- **nuisances sonores et olfactives pour les riverains**, avec la conséquente dégradation de leur cadre de vie et une importante décote sur la valeur de leurs biens immobiliers ;
- **insuffisance de l'instruction des dossiers et des contrôles de l'État** par manque de moyens dans un cadre de la diminution constante de l'emploi public et d'un détricotage permanent du droit de l'environnement au nom de la « simplification administrative » ;
- **absence d'information et de consultation du public**, alors que c'est une obligation légale, établie par la convention d'Aarhus, dont la France est signataire. Nous dénonçons cette politique du fait accompli, car la méthanisation se développe dans la plus grande opacité, ce qui est complètement illégal et cependant, admis par la réglementation.

**Nous contestons l'emploi de l'expression « gaz vert » qui leurre nos concitoyens** et prétend inscrire cette production industrielle dans un cadre respectueux de l'environnement et notamment des objectifs climatiques.

**Produisant actuellement à peine 1 % de la consommation de gaz en France, cette filière ne peut prétendre remplacer, même partiellement, la dépendance aux énergies fossiles.** L'idée que la méthanisation pourrait permettre de compenser le gaz russe (85TWh) est une plaisanterie, cela nécessiterait dans notre pays 5,5 millions d'hectares de cultures dédiées (source CSNM, Collectif Scientifique National Méthanisation raisonnable). De plus, elle n'est pas viable économiquement car ce mode de production de gaz ne subsiste que parce qu'il est lourdement subventionné par les pouvoirs publics.

**La France envisage de tripler sa production d'ici 2028.** Or, ce déploiement à grande échelle constitue une impasse et va à l'encontre des objectifs de transition agro-écologique.

**Si vous étiez élu(e), vous auriez à traiter de cette question à l'Assemblée nationale dans les cinq ans à venir.** Comment comptez-vous vous engager sur ce sujet ? Et plus largement, comment vous situez-vous entre agro-industrie et agro-écologie ?

**Dans l'attente de vos réponses avant le 10 juin**, date à laquelle nous les publierons notamment sur les réseaux et à la presse pour le 1er tour des élections législatives.

Bien cordialement

Association Bien vivre dans le Perche

Association L'Air du Perche

Association Les Hérissons Masqués de Necy

Association On se sent bien à Lonrai

Association Perche Avenir Environnement

Fédération de l'Orne pour la pêche et la protection du milieu aquatique

GRAPE (Groupement Régional des Associations de Protection de l'Environnement)

CSNM (Collectif Scientifique National Méthanisation raisonnable)

**Contact :**

Bien vivre dans le Perche : [contact@bvperche.org](mailto:contact@bvperche.org)

L'Air du Perche : [louisvallin@wanadoo.fr](mailto:louisvallin@wanadoo.fr)

Hérissons Masqués de Nécyc : [herissonsmasquesnecy@gmail.com](mailto:herissonsmasquesnecy@gmail.com)

On se sent bien à Lonrai : [onsesentbienalonrai@gmail.com](mailto:onsesentbienalonrai@gmail.com)

Perche Avenir Environnement : [percheavenir@free.fr](mailto:percheavenir@free.fr)

Fédération de l'Orne pour la pêche et la protection du milieu aquatique : [accueil@peche-orne.fr](mailto:accueil@peche-orne.fr)

GRAPE : [grape.normandie@gmail.com](mailto:grape.normandie@gmail.com)

CSNM : [csnmraison@gmail.com](mailto:csnmraison@gmail.com)